



Alliance Française de **Séoul**

Service de traduction / 번역팀



Service de traduction

“

Faites appel au service de traduction de l'Alliance Française de Séoul !

L'Alliance Française de Séoul, inscrite depuis 2013 sur la liste de notoriété des traducteurs de l'Ambassade de France en Corée, propose des services de traduction du coréen vers le français et du français vers le coréen.

Les traducteurs de l'Alliance Française de Séoul disposent d'une solide expérience dans la traduction et la relecture de documents couvrant divers domaines, tels que l'administration, la technique, le commerce, la politique et le droit.

Notre équipe de traduction travaille en binôme — un traducteur et un relecteur — afin de garantir des traductions précises, cohérentes et rigoureuses.

Domaines de traduction



Traduction technique

manuels d'utilisation,
notices d'instructions,
fiches produit



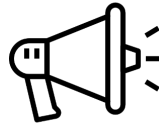
Traduction juridique

contrats, actes,
diplômes, certificats



Traduction médicale

comptes rendus,
certificats médicaux,
traductions pharmaceutiques



Autres traductions spécialisées

brochures,
marketing & publicité



Traduction pour démarches de certification

actes officiels, documents pour
l'obtention d'un visa



Traduction urgente

traduction réalisée en 24 h
(tarif urgent de 150 %)

Tarif

Type de document	Français – Coréen (hors taxes)	Coréen –Français (hors taxes)
1 Tarif minimum (moins d'une page ou peu de mots)	40 000 KRW / par page	50 000 KRW / par page
2 Certificat/Attestation (naissance, mariage, divorce, décès, scolarité ...)	200 KRW / par mot	130 KRW / par lettre
3 Document normal, non spécialisé	(avec un tarif minimum par page comme ci-dessus)	
4 Document juridique, professionnel ou technique (150% du tarif «document normal»)	300 KRW / par mot	195 KRW / par lettre

- ☑ Le devis est calculé en fonction du volume du document. Les tarifs peuvent varier en fonction de la difficulté du texte et des délais d'exécution.
- ☑ Les frais de traduction de documents professionnels peuvent être plus élevés, notamment pour les documents et rapports de recherche scientifique ou technique, les documents juridiques, les contrats commerciaux, etc.
- ☑ Tarif spécial pour une traduction urgente : 150 % des tarifs ci-dessus.
- ☑ Le délai nécessaire pour la traduction d'un document dépend de sa nature et de son volume.

Procédure



Étape 1. Demander un devis de traduction

Envoyez votre demande de traduction par e-mail (traduction@afseoul.or.kr) en joignant un scan ou une photo lisible des documents à traduire. Veuillez préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et la date souhaitée de réception de la traduction.



Étape 2. Transmettre le devis

Après réception de votre demande par e-mail, nous vous transmettrons le devis et le délai prévu pour la traduction.



Étape 3. Effectuer le paiement

Si vous souhaitez procéder à la traduction, veuillez verser le montant indiqué dans le devis. Une fois le paiement confirmé, la traduction pourra commencer.



Étape 4. Traduire les documents

Nous désignons le traducteur et le relecteur en charge de votre traduction. Vous pourrez échanger avec le responsable du service de traduction en cas d'ajustement (choix des termes, date de réception, etc.).



Étape 5. Recevoir les documents traduits

Venez à l'Alliance Française de Séoul (Hoehyun) avec le document original. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez recevoir la traduction par courrier (frais d'envoi non inclus)



FAQ

Q Quels sont les délais de traduction ?

A Pour la traduction d'un document, comptez environ 2 à 3 jours ouvrables, le délai pouvant varier en fonction du volume et de la difficulté du document.

Q Puis-je régler les frais de traduction par carte ?

A Le paiement par carte est possible sur place.

Q Pouvez-vous fournir un reçu ou une facture ?

A Si vous réglez le montant en espèces ou par virement bancaire, nous pourrons vous délivrer un reçu ou une facture.

Q Les frais de traduction doivent-ils être réglés à l'avance ?

A Les services de traduction de l'Alliance Française de Séoul sont effectués sur la base d'un paiement anticipé.

Q Faut-il venir sur place pour recevoir le document traduit ?

A Pour les documents nécessitant une certification, une fois la traduction finalisée, vous pouvez venir la récupérer sur place avec le document original ou la recevoir par courrier.

Q Fournissez-vous les services de certification ?

A L'Alliance Française de Séoul assure uniquement les services de traduction. Les services de certification de signature du traducteur/traductrice doivent être demandés auprès de l'Ambassade de France en Corée.